

COMMUNIQUÉ

APPUI FINANCIER DU FONDS MUNICIPAL VERT DE LA FCM AU *PLAN BEAUHARNOIS 20/20*

Le 28 novembre 2011, Beauharnois, Qué. – Berry Vrbanovic, président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et conseiller à la Ville de Kitchener, Ontario, et l'honorable Joe Oliver, ministre des Ressources naturelles ont annoncé aujourd'hui une subvention du Fonds municipal vert^{MC} (FMV) à la Ville de Beauharnois. Le financement de 261 250 \$ servira à la réalisation du *Plan Beauharnois 20/20*, un plan d'action de développement durable en environnement et en aménagement du territoire.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins des gouvernements municipaux en matière de développement durable, a dit M. Vrbanovic. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus durables sur le plan environnemental, social et économique. »

« Le gouvernement du Canada aide les municipalités de tous les coins du pays à assainir leur environnement, comme elles s'en sont fixé l'objectif, par l'entremise du Fonds municipal vert, a dit le ministre Oliver. Le financement annoncé aujourd'hui est un autre exemple des moyens pris par notre gouvernement, en partenariat avec la FCM, pour aider les collectivités, dont la Ville de Beauharnois, à assurer un avenir plus vert à nos citoyens. »

L'achèvement de l'autoroute 30 provoquera des changements majeurs sur la population, l'activité économique, les transports et l'environnement de la Ville de Beauharnois. Pour y faire face, la Ville a décidé de réaliser en amont un plan de développement durable, le *Plan Beauharnois 20/20*. Ce plan prévoira les besoins en infrastructures pour accueillir de nouveaux résidents, des commerces et des industries tout en assurant le maintien ou l'amélioration de la qualité de vie des résidents, dans un cadre de développement durable.

En s'inspirant des modèles tels que le *Conservation Design*, *LEED for Neighbourhood Development* et le *Low-Impact Development*, le Plan établira des priorités et proposera des solutions durables pour combler les besoins en matière de gestion des matières résiduelles, de la réhabilitation des sols contaminés, de la préservation des milieux naturels, de la gestion des eaux usées et des eaux de surface, de la conservation d'énergie et du transport durable.

Le Plan fera l'objet de consultations auprès des résidents, du personnel municipal et de représentants des milieux communautaires et d'affaires. Enfin, le *Plan Beauharnois 20/20* sera intégré aux opérations de tous les services municipaux et viendra chapeauter les politiques, les mécanismes de décision et de gestion présentement en vigueur à la Municipalité.

L'expérience et les leçons acquise lors de la réalisation du plan seront partagées avec les municipalités de petite et moyenne tailles afin qu'elles puissent profiter des outils, des mécanismes de planification et de suivi élaborés et utilisés au cours de la mise en œuvre du plan d'action. Le partage des connaissances se fera grâce à un rapport sommaire de la Ville de Beauharnois, une étude de cas qui paraîtra sur le site web du FMV et des échanges directs avec la Ville de Beauharnois pour les municipalités qui le désirent.

« La Ville de Beauharnois se retrouve à une étape charnière de son développement puisque, avec l'ouverture prochaine de la nouvelle autoroute 30, elle se retrouve enfin reliée au réseau routier qui ceinture l'agglomération urbaine de Montréal, mieux, elle devient le carrefour giratoire du transport des marchandises par camion entre les Maritimes et l'Ouest canadien, mentionne le maire de la Ville, M. Claude Haineault. Il s'agit d'une opportunité de développement exceptionnelle qu'il est essentiel de gérer intelligemment, d'une façon rationnelle et innovatrice, afin d'en optimiser les retombées pour notre communauté. L'aide financière qui nous est accordée par l'entremise du Fonds municipal vert nous permettra de réaliser cet exercice dans une perspective de développement durable, en harmonisant les prérogatives respectives de développement industriel, de protection de l'environnement et de service à la population, ce qui nous permettra d'accueillir 20 000 citoyens en 2020. »

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de 550 millions de dollars afin d'établir le Fonds municipal vert^{MC}. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé afin d'atteindre des normes supérieures de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.

La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle encourage l'aménagement de collectivités durables pour l'amélioration de la qualité de vie, en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.

– 30 –

Renseignements

Ville de Beauharnois

Alain Gravel
Directeur général
Ville de Beauharnois
Tél. : 450-429-3546 poste : 255
Courriel : alain.gravel@ville.beauharnois.qc.ca

Fonds municipal vert de la FCM

Maurice Gingues
Agent des relations avec les médias
Fonds municipal vert
Fédération canadienne des municipalités
Tél. : 613 907-6399
Télé. : 613 244-1515
Courriel : mgingues@fcm.ca
www.fcm.ca/fmv

Ressources naturelles Canada

Patricia Best
Directrice des communications
Cabinet du ministre
Ressources naturelles Canada
Ottawa
613-996-2007